

# PROPOSER DES ÉCO-LABELS TOURISTIQUES

Lancement  
2007

## Cadre de référence :

- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

**Porteur du projet :** CDT

**Services associés :** Direction du Développement, Service Espaces Paysages

**Partenaires extérieurs :** PNR Haut Languedoc, CPIE

La mise en œuvre du développement durable au niveau du tourisme vise à conforter des bienfaits sociaux (découverte d'autres cultures, pratiques d'activités de loisirs), économiques (création d'emplois et de richesses pour les territoires) tout en s'efforçant de préserver l'environnement (limiter les nuisances, utilisation économe des ressources).

Dans le cadre de son Agenda 21, le Conseil général souhaite promouvoir ce type de tourisme et encourager sa pratique sur le territoire.

## Le projet :

- Elaborer une charte de bonne conduite (respect des lieux, des personnes) en partenariat avec le CDT et la direction de la communication.
- Diffuser cette charte grâce à un affichage dans les offices du tourisme.
- Insérer cette charte dans le guide « Tarn en poche » pour une diffusion plus large et systématique.
- Envisager des opérations de communication ponctuelles (distribution de sacs lors de manifestations).
- Sensibilisation des acteurs de la randonnée

## Suivi et indicateurs :

Nombre de sites équipés

Environnement

Limiter les nuisances générées par les touristes (déchets, détérioration de la nature...)

Social

Promouvoir le respect des personnes

Economie

Gouvernance

Permettre une sensibilisation aux enjeux du développement durable

